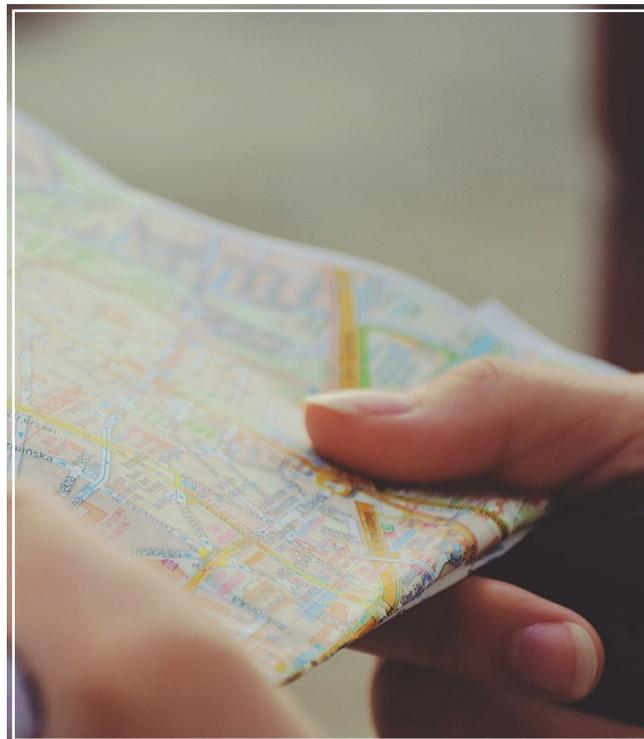




Poids et retombées du Tourisme Social et Solidaire dans le Massif Central

Bilan - tendances et préconisations



Etude réalisée par l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air du Massif Central (UNAT) avec le soutien du Commissariat Général de l'Égalité des Territoires (CGET).



Introduction	p.3
▣ Préalable à cette étude	p.3
▣ Contexte de l'étude	p.4
▣ Objectifs	p.4
Bilan des hébergeurs du TSS en Massif Central	p.7
▣ Un patrimoine riche et diversifié	p.7
▣ Des disparités de fréquentation	p.8
▣ Le TSS, acteur économique structurant	p.11
▣ L'emploi, clé de développement de l'économie locale	p.11
▣ Entre forte contribution économique et investissements en baisse	p.12
▣ Le SWOTT du TSS en Massif Central	p.17
Perspectives, enjeux et préconisations pour le Tourisme Social et Solidaire en Massif Central	p.19
▣ Valoriser l'identité commune pour plus de cohérence et d'attractivité du Massif dans une dynamique interrégionale impulsée depuis 2012	p.19
▣ Jouer local, un facteur de développement du TSS en Massif Central	p.20
▣ Un territoire exceptionnel qui nécessite une mise en réseau et un maillage local	p.20
▣ Appel à projets :	p.21
• Pôle de Pleine Nature en Massif Central	
• L'itinérance en Massif Central	
Annexes : Les chiffres 2013 par secteur d'activité	p.24
A Le secteur « tourisme familial »	p.25
A Le secteur « jeunes-ados »	p.26
A Le secteur « enfants »	p.27
A Les organismes organisateurs de séjours/voyages	p.28

Introduction



L'UNAT est une association reconnue d'utilité publique créée en 1920. Tête de réseau du TSS, elle représente les principaux acteurs touristiques à but non lucratif engagés en faveur du départ en vacances pour le plus grand nombre.



21 000
Lits TSS
en Massif Central

133
Hébergeurs TSS
en Massif Central



L'UNAT, est une association reconnue d'utilité publique. Elle s'intéresse au Tourisme à tous les âges de la vie.
www.unat.asso.fr

L'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT) défend, depuis sa création en 1920, des valeurs ancrées dans l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Elle promeut un projet au service des hommes et des territoires, porté par des acteurs touristiques engagés et reconnus.

L'association, reconnue d'utilité publique depuis 1929, s'engage en faveur d'un tourisme humaniste, équitable et soucieux de son empreinte sur son environnement local. Elle a pour ambition de défendre un principe de gestion désintéressée, de pratiquer une politique tarifaire engagée, de promouvoir un management éthique, de proposer une offre de qualité adaptée aux clientèles dans un souci de mixité et de contribuer à la valorisation et au développement des territoires.

PREAMBULE DE L'ETUDE

Les Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) et UNAT du territoire du Massif Central ont collaboré en 2012 et 2013 dans le cadre d'un projet intitulé « Accélérateur d'initiatives en ESS sur le Massif Central : une démarche collective de développement des territoires ».

Le secteur du tourisme est apparu comme un des enjeux centraux concourant à l'attractivité des territoires et au développement économique de ceux-ci. Le TSS est historiquement ancré dans l'ESS et l'éducation populaire. Les partenariats entre CRESS et UNAT s'articulent donc naturellement.

Le partenariat CRESS - UNAT : un projet tremplin

Dans les missions qui sont les leurs, les chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) et les UNAT du Massif Central, historiquement ancrées dans l'ESS et l'éducation populaire, ont collaboré, en 2012 et 2013, à la réussite d'un projet intitulé « accélérateur d'initiatives en ESS sur le Massif Central : une démarche collective de développement des territoires ». Le secteur du tourisme est ainsi rapidement apparu comme un des enjeux centraux concourant à l'attractivité des territoires et à leur développement économique.

Ce projet partagé, innovant dans la forme et structurant sur le fond, a ainsi permis :

- L'identification des pratiques remarquables, renvoyant à différents enjeux:
 - la question de la qualité de l'emploi, dans le contexte contraint de la saisonnalité ;
 - l'attractivité au moyen d'offres touristiques innovantes avec la volonté de développer un tourisme de proximité ;
 - l'approche de la rénovation du bâti
 - l'accès et le droit au tourisme pour le plus grand nombre
 - et enfin, la coopération inter-entreprise
- la publication d'un ouvrage mettant en avant ces pratiques dans le secteur du Tourisme Social et Solidaire.
- La mise en place d'un séminaire interrégional sur le TSS

La mise en place d'un séminaire interrégional sur le TSS

Le séminaire organisé le 19 septembre 2013 a permis la mobilisation de l'ensemble des acteurs du TSS à la dimension du Massif Central autour de quatre ateliers :

- décentralisation et programmation européenne, quels partenariats face aux nouveaux enjeux ?
- la rénovation du bâti dans le secteur du tourisme social, quelle place pour les acteurs de l'économie sociale et les pouvoirs publics ? Quels partenariats envisager ?
- quels sont les enjeux et conditions de réussite du droit et de l'accès aux vacances pour tous ?
- la place des bénévoles dans le fonctionnement des associations touristiques, quelles évolutions et quelle participation de la population locale ?

Les projets dans la continuité

Des pistes de travail ont été identifiées, et notamment :

- l'attractivité touristique sur le territoire du Massif Central à l'horizon 2020, puis 2040,
- l'identification et le développement d'une offre touristique adaptée, novatrice et identitaire pour notre territoire,
- la dimension humaine, tant par l'identification des clientèles, que dans celle des emplois,
- le développement de nouveaux modèles économiques, de nouveaux partenariats économiques et d'ingénierie (investissement et fonctionnement des structures).

CONTEXTE DE L'ETUDE 2015

Dans ce contexte, les UNAT du Massif Central s'associent afin de réaliser une étude sur « le poids et les retombées du TSS en Massif Central ». Suite au constat du CGET et des Conseils Régionaux concernés, un enjeu relatif au déclin démographique et à la valorisation de l'attractivité de ce territoire a été identifié. Le CGET a pour objectif de renforcer l'attractivité des territoires, et d'assurer une cohésion entre l'Europe, les collectivités territoriales et les acteurs du développement local.

L'UNAT Nationale a apporté son expertise dans la construction de l'étude en coopération avec les 6 UNAT en régions. Le projet a été suivi par un Comité de Pilotage (COPIL) piloté par l'UNAT Auvergne et composé des représentants des différents partenaires : les Conseils Régionaux, le CGET et les UNAT du Massif. La zone concernée est composée de 22 départements sur 6 régions que sont : Auvergne, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes.

OBJECTIFS DE L'ETUDE

Les objectifs de cette étude sont d'établir un état des lieux du TSS, d'identifier et de valoriser sa contribution au développement de ce territoire. Du fait de l'organisation géographique de ce territoire, la démarche mise en œuvre est plurirégionale.

Ce projet vise à pallier une carence de connaissance des acteurs du TSS et apporter une expertise aux partenaires et aux décideurs. Il s'agit de contribuer à l'appropriation du TSS par les acteurs publics en renforçant l'animation et la coordination interrégionale.

Méthodologie de l'étude

Le quantitatif

- Un questionnaire auprès des adhérents des UNAT en Région du Massif (4 grandes thématiques).
- Une période de collecte sur 3 mois du 5 novembre 2014 au 15 février 2015.
- Sur la base des chiffres de l'année 2013, 133 hébergeurs et 36 organismes organisateurs de séjours/voyages sondés.
- Un taux de retour global de 58% (60% pour les hébergeurs touristiques seuls). L'Auvergne, dont le taux de retour est le plus élevé à hauteur de 86%, est suivie par la région Midi-Pyrénées avec 73% et par le Languedoc-Roussillon à 64%.
- Un travail d'extrapolation réalisé par secteur d'activité et sur la base de 15 527 lits, soit 74% du parc du TSS sur le Massif Central.
 - Pour les organismes organisateurs de séjours/voyages, un focus a été fait sur une base de 36 questionnaires.
 - Les logiciels utilisés : Sphinx et Arctique.

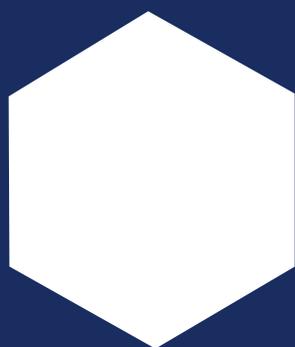
Taux de retour et représentativité

	Total Massif	
	LITS	ETAB
TOTAL	20 954	133
CLOT	15 527	79
REPRE.	74%	59%

Méthodologie de l'étude

Le qualitatif

- Des entretiens collectifs semi-dirigés en groupe réalisés sur une base préalablement construite avec le COPIL.
- Trois thématiques :
Tourisme et territoire, Marketing sur votre territoire et l'emploi et ses retombées économiques.
- Réalisés en janvier 2015.
- Trois régions visées : Auvergne, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Le Limousin a fait l'objet d'entretiens téléphoniques afin de compléter le panel.



AVERTISSEMENT

Les résultats présentés
dans ce document ne concernent
que les hébergeurs
adhérents du réseau UNAT

Aanalyse

**Bilan 2013 des hébergeurs du Tourisme Social et Solidaire
dans le Massif Central**

**Perspectives, enjeux et préconisations pour le Tourisme
Social et Solidaire en Massif Central**

Bilan 2013 des hébergeurs du Tourisme Social et Solidaire dans le Massif Central

283 000
Clients en 2013

1,4M
De nuitées en 2013

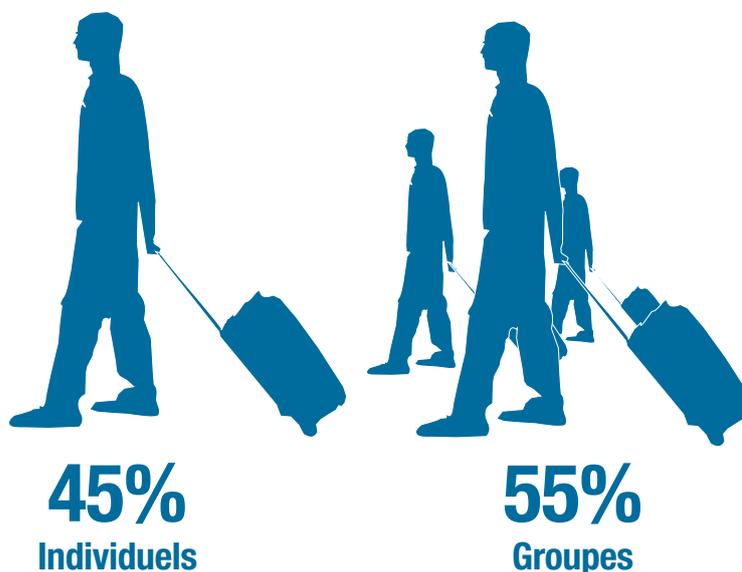
Le TSS en Massif Central, un patrimoine riche et diversifié

Le Massif Central constitue 10% du nombre de lits total du TSS en France, répartis sur 133 hébergements touristiques (soit environ 21 000 lits).

Les villages vacances représentent une partie conséquente de l'offre TSS en Massif Central. Cependant, la diversité des offres d'hébergements dans ce territoire est importante. En effet, malgré la prépondérance des villages vacances, la part des autres secteurs d'activité, à l'image du secteur enfants/ados reste essentielle dans la diversité des produits proposés.

Certaines régions sont peu pourvues d'hébergeurs du TSS. Malgré une certaine homogénéité, les 2/3 sud du Massif semblent concentrer la majeure partie des établissements. De ce fait, certains hébergeurs sont isolés géographiquement. Fort d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnel, ce territoire en apparence victime d'une disparité d'implantation des structures d'accueil du TSS dispose néanmoins d'une offre diversifiée qui a su se positionner dans des zones à forte touristicité tels que le Puy-de-Dôme ou encore les Cévennes. Ce positionnement géographique permet d'accroître l'attractivité des structures.

LES PUBLICS ACCUEILLIS EN 2013



Des disparités de fréquentation entre les hébergements du TSS

La fréquentation représente 7% de l'activité nationale avec 283 000 clients accueillis en 2013 dans les hébergements du TSS présents sur le Massif Central (soit 1,4 millions de nuitées totalisées).

La durée moyenne de séjour est de 5 nuitées, allant de 2 pour les auberges de jeunesse à 8 pour les centres de vacances. Le Massif Central est donc davantage axé sur une offre de court séjours, notamment sur les ailes de saison. Notons, à cet effet, que l'activité de la filière s'échelonne principalement de mars à octobre, avec un net pic sur la saison estivale pour certains départements.

La région Auvergne concentre, quant à elle, la majeure partie de l'achalandage. Néanmoins, il est intéressant de souligner que sa clientèle, même si plus nombreuse, séjourne moins longtemps avec une durée moyenne de 3 à 5 nuitées, comparativement à la région Midi-Pyrénées ou Languedoc-Roussillon où la situation s'inverse (5 à 8 nuitées).

L'Auvergne : une clientèle en grande majorité hors région

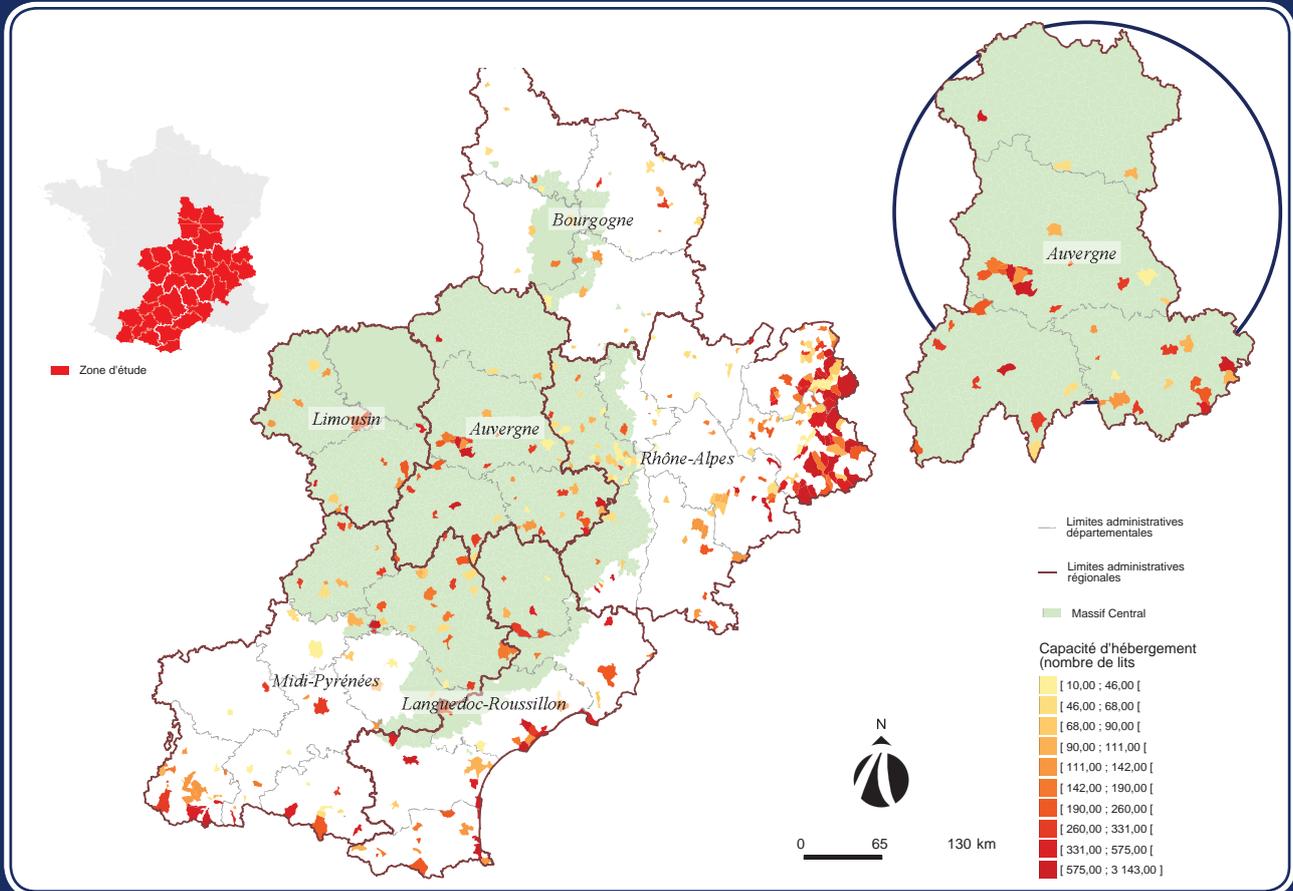
33% de la clientèle séjournant en Auvergne est régionale. Les 77% restant sont principalement issus du quart Nord-Ouest et des Alpes ainsi que de la région Ile de France, occupant la première place en terme de flux touristique. Cette part importante de clientèle hors région s'explique, entre autres, par la proximité des grands axes routiers, comme l'A75 et l'A89, permettant une accessibilité simplifiée. De ce fait, certains territoires du Massif restent plus favorisés.

LES PUBLICS ACCUEILLIS EN 2013



Implantation des hébergeurs du TSS en Massif Central

Source : UNAT Nationale



REPARTITION DES FLUX (Origine clientèle)

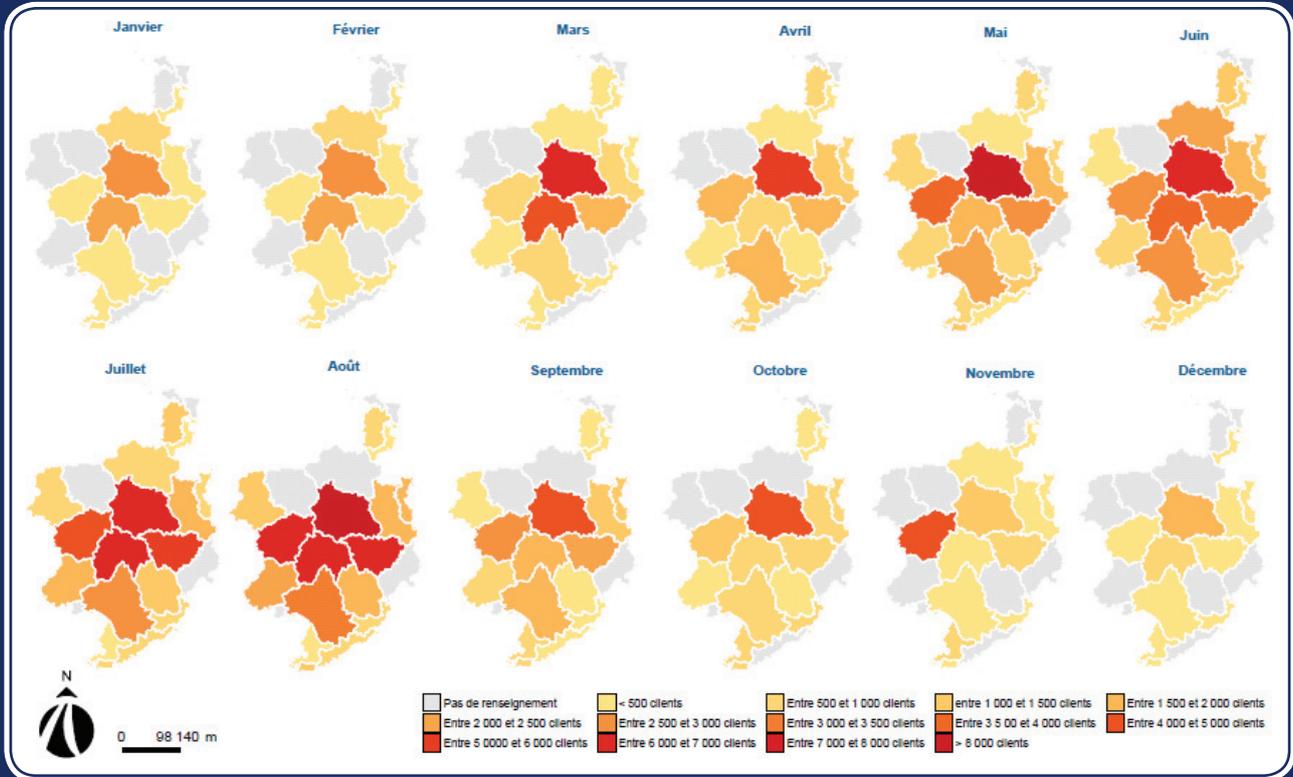
31%
Ile de France

25%
Nord Ouest

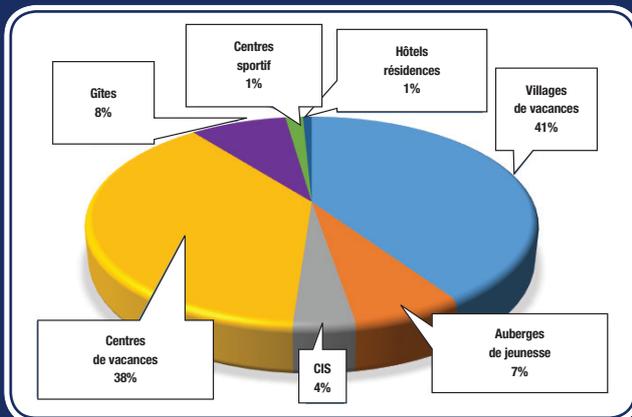
24%
Alpes

Fréquentation mensuelle du TSS en Massif Central

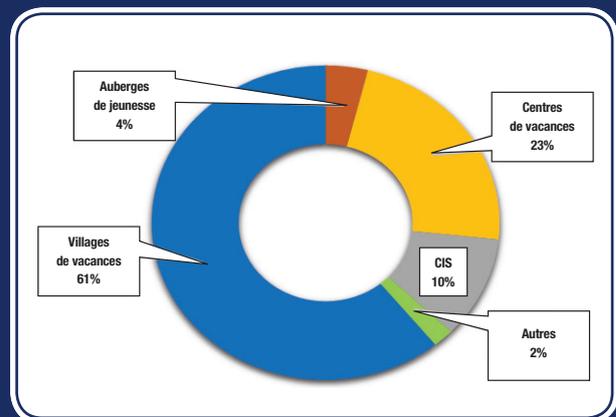
Source : UNAT Nationale



Répartition du nombre de lits par typologie d'hébergement



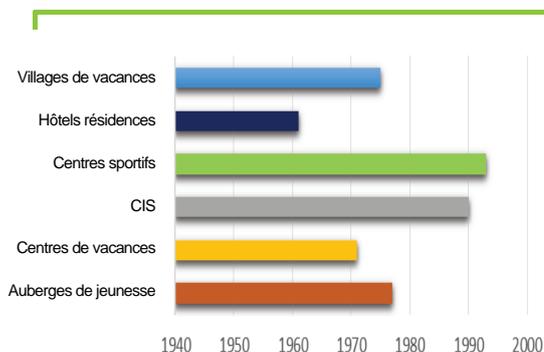
Répartition de la clientèle par typologie d'hébergement



67,7M€

Chiffre d'affaires des
hébergeurs du TSS
en Massif Central

AGE MOYEN DES STRUCTURES (base : 80% des lits)



Le Tourisme Social et Solidaire : un acteur économique structurant qui s'adapte aux évolutions

Le chiffre d'affaires des opérateurs du TSS dans le Massif Central s'élève à 67,7 millions d'euros (74,5 millions si l'on y ajoute les organismes organisateur de séjours/voyages), soit 5% de l'activité nationale, dont 90% sont générés par la seule activité des villages de vacances et des centres de vacances.

Afin de s'adapter à la demande, les acteurs de la filière ont su proposer une offre ne se limitant pas qu'aux seuls séjours de longue durée. En effet, 80 % des hébergements proposent des séjours compris entre 1 et 3 nuitées, leur permettant ainsi d'optimiser leurs fréquentation et de diversifier leurs activités (à l'image des séminaires par exemple).

Répondre à l'évolution de la demande reste impératif pour le Tourisme Social et Solidaire. En effet de plus en plus de structures supportent des charges d'exploitation équivalentes, voire supérieures dans certains cas, à leurs chiffres d'affaires. Ce résultat s'explique, en partie, par l'accumulation d'éléments concomitants comme le vieillissement du patrimoine, la mutation des clientèles, l'étranglement économique de certaines collectivités territoriales ainsi que le changement de modèle économique de certains acteurs. De ce fait, l'étude met clairement en évidence la nécessité d'un accompagnement en ingénierie pour les structures en difficultés présentes sur le Massif Central.

L'emploi : clé de développement de l'économie locale

Le TSS en Massif Central comptabilise 900 équivalents temps plein (ETP), soit 5% des emplois à l'échelle nationale. Un niveau qui permet d'établir une moyenne de 6,8ETP par hébergement.

La masse salariale constitue un enjeu central pour les acteurs de la filière. Cette dernière représente 43% du chiffre d'affaires enregistré en 2013 soit 4 point de plus que le niveau national. Ce poids peut s'expliquer par les missions assurées par les hébergeurs qui, au-delà des prestations hôtelières, apportent aux clients une qualité d'accueil individualisée et œuvrent à la mixité au sein de leur structure. Par ailleurs, les données recueillies pour les centres de vacances portent sur la première année de mise en application de la nouvelle réglementation du contrat d'engagement éducatif (CEE), imposant de nouveaux rythmes de travail aux animateurs et ayant pour conséquence une augmentation sensible des effectifs.

Les différents entretiens qualitatifs menés au cours de cette étude ont permis de mettre en évidence la sensibilité et l'attachement à l'emploi local des acteurs du TSS. L'emploi local constitue en effet une des clés du développement de l'économie du Massif. Il s'agit d'une réponse apportée au risque de désertification des territoires. Les hébergements comptent ainsi plus de 2 200 emplois saisonniers répartis sur l'ensemble des saisons. En effet, et lorsqu'elles sont en mesure de le faire, ces structures embauchent un même saisonnier sur la saison été/hiver dans des établissements distinct et ce grâce à la mise en œuvre d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences interne (GPEC).

29,2M€

Masse salariale

7,8M€

Charges sociales

2271

Emplois saisonniers

Néanmoins, certains territoires subissent une pénurie de saisonniers locaux. Les centres de vacances sont les premiers concernés.

Disposer d'une stratégie de fidélisation de son personnel constitue aujourd'hui un point clé pour l'emploi à moyen et long terme. Pour ce faire, certaines structures ont mis en place une politique de formation de leurs salariés en interne, à l'occasion de stages par exemple, tandis que d'autres mettent en avant une politique de recrutement par le biais de leur site interne. Toutefois, le réseau fonctionne principalement par le bouche-à-oreilles et par le croisement en interne. Enfin, la plupart des saisonniers sont logés sur site. Un point fort de l'intégration mais pouvant générer des difficultés quant à leur présence sur place lors des jours de repos.

Le TSS en Massif Central : entre forte contribution économique et investissement en baisse

Les dépenses injectées dans l'économie locale représentent 63 % du chiffre d'affaires du TSS dans le Massif Central, 94% si l'on y ajoute les salaires bruts versés pour des emplois en majorité locaux. Les villages de vacances et les centres de vacances en représentent une grande majorité avec 93% du montant des dépenses (hors salaires et retombées sociales et fiscales). Les acteurs de la filière, travaillant majoritairement en circuits courts, privilégient ainsi les partenariats régionaux et contribuent au renforcement du tissu économique local.

L'environnement fiscal a représenté, en 2013, un coût pour les hébergeurs de 10,1 millions d'euros, composé à 77% de charges sociales (7,8 millions d'euros) et 23% d'impôts et taxes, TVA nette comprise (2,3 millions d'euros). Dans le même temps, ces derniers ont récupéré 14% de leur contribution en bénéficiant d'aides (subventions d'investissement et contrats aidés) à hauteur de 1,4 millions d'euros.

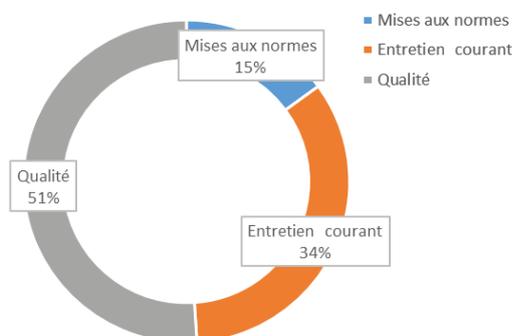
Ainsi, les retombées sociales et fiscales nettes sur le Massif, s'élevant à 8,7 millions d'euros, représentent 5% de l'apport national de la filière sur les territoires.

Enfin, l'investissement réalisé en 2013, principalement dédié à la qualité et aux mises aux normes, a été porté à hauteur de 6,6 millions d'euros. 76 % du financement ont été assurés par des emprunts auprès d'organismes financiers, 15% via les subventions (niveau comparable à celui du national) et 9% sur fonds propres. Si les villages de vacances concentrent la majeure partie de l'investissement, il n'en reste pas moins que les besoins en financement restent très marqués sur les autres secteurs d'activités dont l'âge moyen du patrimoine est de 38 ans.

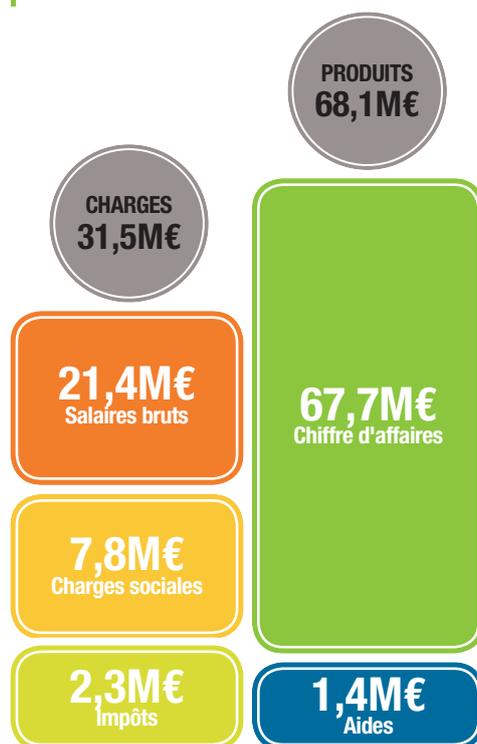
En 2014, l'investissement baisse d'environ 28% pour atteindre 4,7 millions d'euros. Toutefois, si ce montant reste bien inférieur aux années précédentes, davantage de projets ont été réalisés (environ trois fois plus) avec 3 millions d'euros investis sur la qualité et l'entretien du patrimoine et 1,7 millions d'euros sur la mise aux normes. 2015 devrait se clôturer avec une reprise des investissements notamment liés aux normes environnementales. Un montant d'investissement qui devrait dépasser celui de 2013.

42,7M€
Dépenses injectées
dans l'économie
locale

TPOLOGIE DES INVESTISSEMENTS EN 2013



REPARTITION CHARGES VS PRODUITS



8,7M€
Retombées
sociales et fiscales

21,4M€
Salaires brut



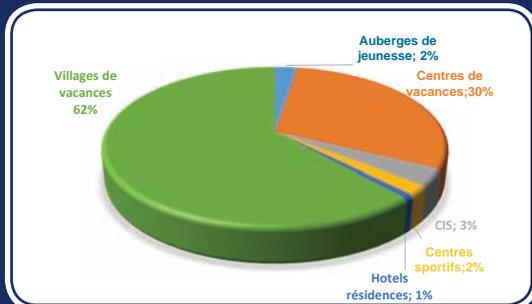


Activités économiques et retombées sociales et fiscales

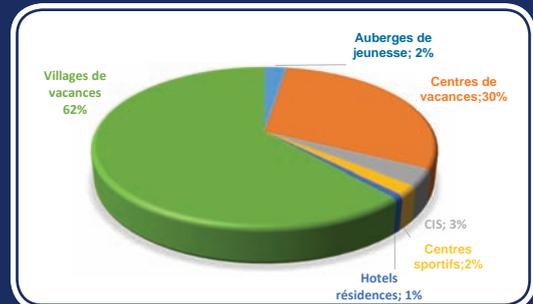
REPARTITION FISCALITES VS AIDES



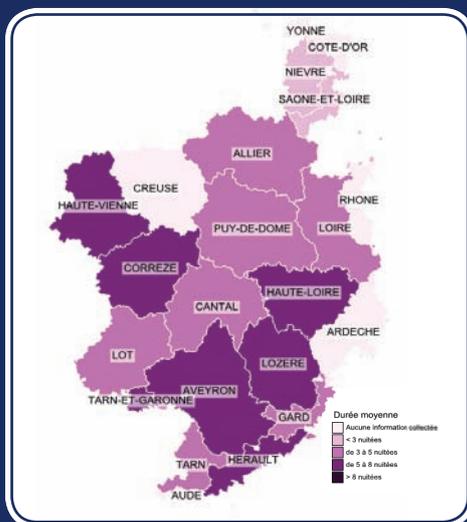
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITE



CHARGES D'EXPLOITATION PAR ACTIVITE

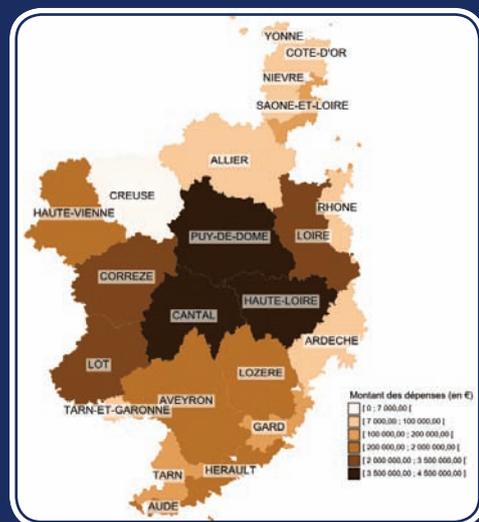


FREQUENTATION VS DEPENSES



Durée moyenne de séjour par département

Carte sur la base de 59% du parc (en nombre de lits).
Pas d'extrapolation réalisée

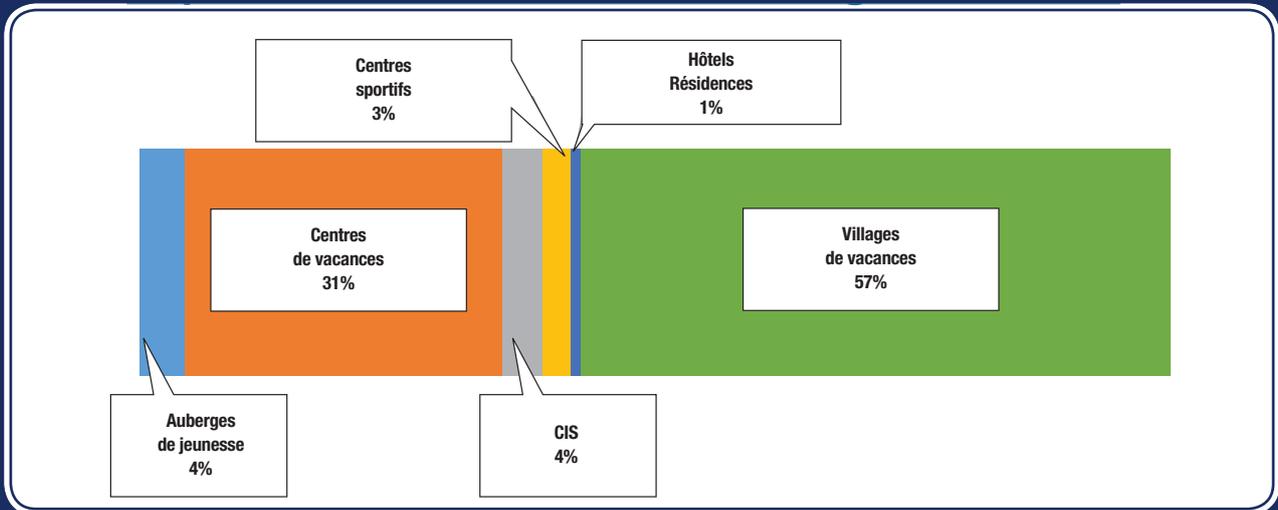


Répartition des dépenses par département

Carte sur la base de 59% du parc (en nombre de lits).
Pas d'extrapolation réalisée

L'emploi dans le TSS

REPARTITION DES ETP CHEZ LES HEBERGEURS DU TSS



MASSE SALARIALE : 29,2M€



Pourcentage sur la masse salariale totale du secteur.

REPARTITION DES CHARGES SOCIALES ET DES SALAIRES BRUTES



SWOTT du Massif Central

FORCES



- Un patrimoine naturel exceptionnel, une zone estampillée « naturalité »
- Un patrimoine culturel riche
- De grands espaces
- Des activités proposées variées
- Sa qualité de vie et sa dimension « bien-être »
- Des valeurs déclinées ci-dessus actuellement plébiscitées par le grand public

FAIBLESSES



- Absence d'une valorisation de l'identité Massif Central
- Manque de communication, de promotion du territoire et de ses attraits
- Un réseau global d'accessibilité pas assez développé
- Des activités trop peu organisées et aménagées
- L'attractivité et la diversité du territoire étant insuffisamment portées, le grand public peut assimiler quelquefois le Massif Central comme un territoire peu

OPPORTUNITES



- Structurer et valoriser l'offre touristique existante
- Travailler sur la mise en touristicité à la dimension Massif
- Amplifier et harmoniser la communication et la promotion
- Créer une identité commune
- S'approprier le territoire tout en prenant en compte sa diversité tant identitaire que spatiale

MENACES



- D'autres zones touristiques viennent en concurrence et organisent aujourd'hui leur communication autour des valeurs symbolisées par notre territoire
- Une zone qui pourrait se désertifier sur certains territoires
- Une économie locale menacée

SWOTT du TSS sur le Massif Central

FORCES



- Des acteurs économiques impliqués dans le maillage territorial
- Un tourisme accessible au plus grand nombre
- Des acteurs qui s'intéressent au tourisme à tous les âges de la vie et qui le portent au sens sociétal dans l'intérêt général des hommes et territoires
- Des acteurs partenaires des collectivités territoriales et de l'Etat
- Diversité des offres
- Des acteurs en réseau

FAIBLESSES



- Un tourisme des jeunes peu présent car peu de structures spécialisées
- Un patrimoine vieillissant et parfois en inadéquation avec les attentes des clientèles
- Un maillage économique insuffisamment structuré et qui peut performer
- L'accès aux vacances pour le plus grand nombre est conditionné par des politiques tarifaires adaptées. De ce fait, les marges d'exploitation sont faibles et hypothèquent les capacités d'investissement des acteurs du TSS

OPPORTUNITES



- Un réseau du TSS diversifié et des acteurs touristiques présents sur le territoire
- Un réseau déjà structuré au sein des UNAT
- Des dispositifs existants et mobilisables pour structurer, valoriser, et développer l'image, l'ancrage et le maillage
- Des partenaires territoriaux mobilisés à l'image des régions
- Des outils déjà existants

MENACES



- Un modèle économique en mutation du fait de la baisse des aides à la pierre et qui peut entraîner des politiques tarifaires en décalage avec les objectifs d'accueil et de mixité
- Des acteurs touristiques lucratifs qui pourraient s'installer et qui n'ont pas cette dimension de l'intérêt général dans leurs gènes
- La fermeture des structures qui ont des difficultés à investir sans soutien des collectivités territoriales et de l'Etat.

Perspectives, enjeux et préconisations pour le Tourisme Social et Solidaire en Massif Central

Le tourisme social et solidaire représente une partie importante de l'activité économique au sein du Massif Central. Il est donc nécessaire de lui apporter un soutien tant financier qu'en termes d'ingénierie. Malgré un chiffre en constante augmentation, un soutien politique est nécessaire afin de garantir une politique tarifaire permettant l'accès au plus grand nombre de personnes.

Valoriser l'identité commune pour plus de cohérence et d'attractivité du massif dans une dynamique interrégionale impulsée depuis 2012

Une zone estampillée « naturalité », c'est sans doute LE point identitaire transversal des territoires du Massif Central. En effet, même si cette zone est clairement définie d'un point de vue géographique, l'aspect identitaire propre au Massif reste faible. Pour ce Massif, riche, unique, sur une identité forte empreinte de traditions et de symboles culturels, force est de constater que ce territoire souffre d'une faible valorisation de cette identité transversale. Il est vrai que, pour beaucoup, Massif Central est synonyme d'Auvergne, de volcans. Certes, cette région fait partie à 100% du Massif mais la promotion ne doit pas se limiter seulement à la Chaîne des Puys.

Les zones périphériques doivent être, elles aussi, prises en compte dans la définition de l'identité commune. Ces zones, en périphérie de l'Auvergne, ont trop peu de sentiment d'appartenance à ce territoire. Par conséquent il est nécessaire de partager cette identité propre au Massif, qui reste ensuite à décliner dans chacun des territoires. Il faut donc identifier le point commun des territoires qui constituent le Massif et s'approprier cet espace en prenant en compte sa diversité tant culturelle que spatiale. Même si les offres d'activités sont variées et de qualité, pour certains hébergeurs, il est difficile de proposer des activités qui s'adaptent à la saisonnalité. Il serait donc judicieux de proposer des offres " d'itinérances " qui permettraient un travail et une communication en réseau des structures. Cette offre aurait également pour effet de pallier l'isolement géographique de certains établissements loin des grands axes routiers ou des pôles naturels et culturels stratégiques.

Le manque d'harmonisation marketing nuit à la qualité et à l'efficacité de la promotion. Harmoniser les systèmes de promotion et développer la notoriété du Massif et du TSS sont des aspects primordiaux afin d'accroître l'efficacité de la communication. Cela doit passer, comme dit précédemment, par la création d'une identité commune telle le développement de l'attrait « naturalité » mais également par le repositionnement de l'attractivité du secteur rural. De plus, la multiplicité des labels et agréments ne sont pas des motifs de choix de destination pour les touristes. Efficacité doit rimer avec simplicité et visibilité.

Mais attention, l'aspect nature ne doit pas donner une impression de vide et d'ennui pour les touristes. La promotion doit traduire la diversité de l'offre TSS, la multiplicité des activités et attraits du Massif. Le positionnement vers un tourisme durable et nature est levier de reconfiguration de la communication et de la valorisation du territoire.



Améliorer l'attractivité touristique en travaillant sur des zones de touristicité à la dimension Massif est une perspective de développement des territoires au cœur desquels le TSS prend toute sa place et son sens. Pour se faire, il est essentiel de définir les zones touristiques sur les différents territoires qui composent le Massif, que ce soit par thématiques ou géographiques. Plus concrètement, se saisir des deux axes que sont les Pôles de pleine nature et l'itinérance développés dans le cadre de la Convention Massif Central 2015-2020 est une opportunité.

De manière concomitante, l'appel d'offre SPôTT permettra de bénéficier de l'ingénierie et la compétence d'Atout France au service d'une politique de valorisation du territoire dans une quête d'excellence touristique.

Jouer local, un facteur de développement du TSS en Massif Central

Le développement du TSS en Massif Central ne peut se faire sans la participation et l'implication des acteurs locaux. L'échelle locale est à privilégier. Il est important de créer du lien entre les acteurs au sein du territoire mais également entre la clientèle et les acteurs dans un but de fidélisation. L'objectif est de mailler les partenariats des acteurs du TSS entre eux par la création d'offres d'itinérance par exemple mais aussi entre les acteurs de l'espace en général. Il s'agit donc de travailler en circuits courts sur la zone Massif. Il est vrai que la contribution du TSS en matière économique est importante puisque 50% du chiffre d'affaires est réinjecté directement dans l'économie locale. Cette contribution doit être facilitée et doit se pérenniser. En effet, un hébergement TSS représente un fort potentiel de développement économique local. Pour les établissements, il est primordial d'employer des personnes locales, par conséquent les structures TSS constituent une opportunité de création d'emplois directs. En outre, un hébergeur aura l'avantage de faire bénéficier son attractivité aux commerces (boulangers, épicerie...) et autres structures situées à proximité, des emplois indirects pourront être créés. Malheureusement, la contribution et l'importance d'un hébergeur du TSS sont plus souvent constatées quand celui-ci ferme, une sorte d'effet dominos qui à des répercussions sur les acteurs en partenariat direct ou non avec ce dernier.

Un territoire exceptionnel nécessitant une mise en réseau et un maillage local

Le Massif Central bénéficie d'un potentiel touristique, il intègre en totalité un parc national (Cévennes), six parcs naturels régionaux (Volcans d'Auvergne et Livradois-Forez, Morvan en Bourgogne, Millevaches en Limousin, Causses du Quercy et Grands Causses en Midi-Pyrénées) et en partie quatre autres (Pilat, Monts d'Ardèche, Haut-Languedoc et Périgord-Limousin). De grands espaces, une nature préservée, la qualité de vie sont les atouts propres au Massif Central. L'appropriation du territoire par le TSS est une solution de développement de l'économie locale, notamment avec de nouvelles offres « nature » s'appuyant sur « Itinérance » et « pôles pleine nature ».

Au-delà, la diversité des acteurs locaux doit être mieux mise en synergie pour performer l'économie des territoires. Asseoir et développer les économies locales dans des macros territoires est un enjeu majeur pour le Massif. Cette démarche peut voir sa mise en place dans le cadre de laboratoires d'expérimentation économique dont les contours restent à définir. Les sujets portés par le TSS sont notamment les circuits courts, l'emploi mais ils doivent s'ouvrir aux autres acteurs implantés ou à créer.





Un pôle de pleine nature est un territoire organisé souhaitant développer une offre touristique et de loisirs complète et concentrée en un lieu à fort potentiel attractif du fait de la qualité de ses ressources naturelles et de ses paysages, et permettant la pratique de plusieurs activités de pleine nature.



Le Massif Central doit se positionner comme territoire expérimental et innovant en matière de tourisme durable.



Appels à projets

Pôles de Pleine Nature en Massif Central

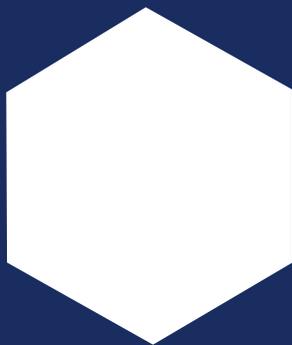
Cet appel à projets a pour objectif d'accroître l'attractivité du territoire en s'appuyant sur ces atouts. Il consiste à développer l'offre touristique, une offre basée sur des activités de pleine nature. En effet, ces activités représentent un potentiel de développement et de valorisation des ressources culturelles et naturelles du Massif Central. Il s'agit là de mobiliser les territoires qui constituent le Massif dans un objectif de coopération interrégionale.

L'appel à projet des pôles de pleine nature s'inscrit donc dans une volonté de développement du tourisme et des loisirs en Massif Central au travers d'un processus d'essor maîtrisé des sports de nature et d'une gestion durable des ressources naturelles. Cet appel à projet vise l'excellence touristique, une montée en gamme de l'offre et une valorisation du territoire.

L'offre itinérance en Massif Central

Grâce à ses nombreux atouts, le Massif Central est en mesure de développer une offre itinérance qui s'inscrirait, comme les pôles de pleine nature, dans une collaboration interrégionale. Il s'agit de redynamiser cette offre déjà existante et de la compléter grâce à d'autres qui présentent un fort potentiel de développement.

Dans la même lignée que les Pôles de pleine nature, l'itinérance a pour objectif la montée en gamme de l'offre au travers d'une stratégie et d'un développement exemplaires en termes de respect des ressources naturelles et patrimoniales.



AVERTISSEMENT

Les résultats présentés sont
basés sur l'année 2013

Annexes

Chiffres 2013

Secteur " tourisme familial "

Secteur " enfants/ados "

Secteur " jeunes "

Focus sur les organismes organisateurs de séjours/voyages

Chiffres 2013 du secteur "tourisme familial"



QU'EST-CE QU'UN VILLAGE VACANCES ?

C'est un hébergement de 264 lits accueillant annuellement 2 754 vacanciers pour 16 784 nuitées. Son activité génère un chiffre d'affaires tourisme de 772 806€ annuel.



PARC	• Nombre d'établissements	55
	• Nombre de lits	14 335
FREQUENTATION	• Nombre total de nuitées	911 067
	• Vacanciers	150 672
ACTIVITE ECONOMIQUE	• Chiffre d'affaires tourisme	42 270 547 €
	• Dépenses dans l'économie locale	21 637 900 €
	• Charges d'exploitation	36 142 041 €
	• Investissements	4 339 000 €
FISCALITE	• Impôts et taxes	1 137 163 €
	• TVA nette	509 047 €
EMPLOIS	• Equivalent temps plein	517
	• Emplois locaux	483
	• Emplois saisonniers	1507
	• Salaires bruts	11 799 594 €
	• Charges sociales	4 762 645 €
	• Masse salariale	16 562 239 €
AIDES	• Aides à l'emploi	135 437 €

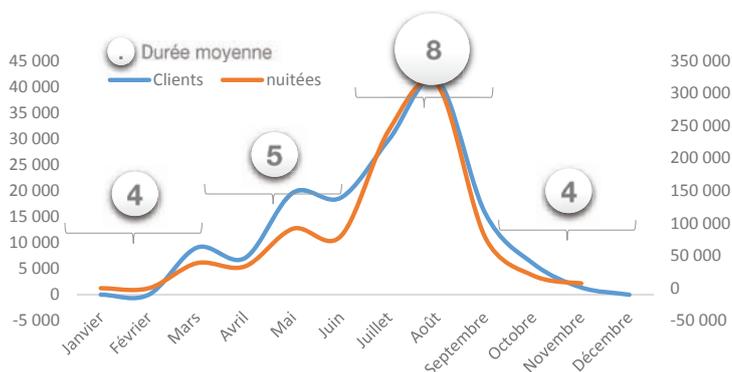
LES PUBLICS ACCUEILLIS EN 2013



LES PUBLICS ACCUEILLIS EN 2013



FREQUENTATION MENSUELLE DES VILLAGES DE VACANCES



Chiffres 2013 du secteur "enfants/ados"

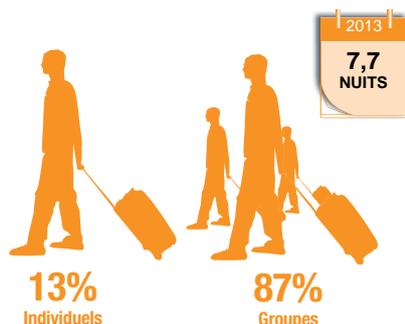


QU'EST-CE QU'UN CENTRE DE VACANCES ?

C'est un hébergement de 91 lits accueillant annuellement 1091 vacanciers pour 8 353 nuitées. Son activité génère un chiffre d'affaires tourisme de 397 468€ annuel.



LES PUBLICS ACCUEILLIS EN 2013



LES PUBLICS ACCUEILLIS EN 2013



PARC

• Nombre d'établissements	51
• Nombre de lits	4 660

FREQUENTATION

• Nombre total de nuitées	426 015
• Vacanciers	55 665

ACTIVITE ECONOMIQUE

• Chiffre d'affaires tourisme	20 270 885 €
• Dépenses dans l'économie locale	10 491 586 €
• Charges d'exploitation	20 175 193 €
• Investissements	298 000 €

FISCALITE

• Impôts et taxes	436 750 €
• TVA nette	90 051 €

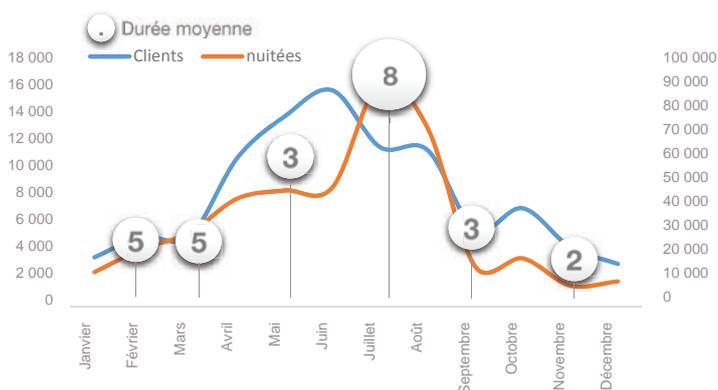
EMPLOIS

• Equivalent temps plein	275
• Emplois locaux	424
• Emplois saisonniers	538
• Salaires bruts	7 800 296 €
• Charges sociales	2 452 813 €
• Masse salariale	10 253 109 €

AIDES

• Aides à l'emploi	225 209 €
--------------------	-----------

FREQUENTATION MENSUELLE DES CENTRES DE VACANCES



Chiffres 2013 du secteur "jeunes"

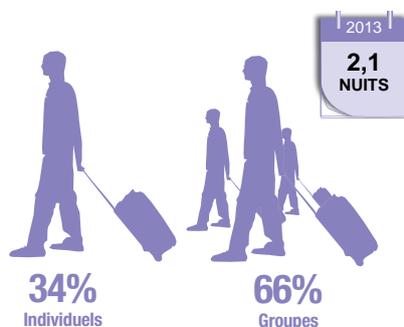


QU'EST-CE QU'UNE AUBERGE DE JEUNESSE ?

C'est un hébergement de 60 lits accueillant annuellement 1 066 vacanciers pour 2 361 nuitées. Son activité génère un chiffre d'affaires tourisme de 186 041€ annuel.



LES PUBLICS ACCUEILLIS EN 2013



LES PUBLICS ACCUEILLIS EN 2013



PARC

• Nombre d'établissements	14
• Nombre de lits	1348

FREQUENTATION

• Nombre total de nuitées	69 638
• Vacanciers	35 172

ACTIVITE ECONOMIQUE

• Chiffre d'affaires tourisme	3 907 575 €
• Dépenses dans l'économie locale	1 959 414 €
• Charges d'exploitation	3 642 917 €
• Investissements	31 859 €

FISCALITE

• Impôts et taxes	102 352 €
• TVA nette	13 380 €

EMPLOIS

• Equivalent temps plein	73
• Emplois locaux	134
• Emplois saisonniers	0
• Salaires bruts	1 409 382 €
• Charges sociales	457 074 €
• Masse salariale	1 866 466 €

AIDES

• Aides à l'emploi	79 991 €
--------------------	----------



QU'EST-CE QU'UN CIS EN 2013 ?

C'est un hébergement de 161 lits accueillant annuellement 5 115 vacanciers pour 9 678 nuitées. Son activité génère un chiffre d'affaires tourisme de 446 641€ annuel.



Focus sur les organismes organisateurs de séjours/voyages

- Un chiffre d'affaires tourisme d'environ 7 millions d'euros
- Une cinquantaine d'équivalents temps plein, environ 190 emplois saisonniers et une cinquantaine d'emplois locaux
- Une masse salariale de plus de 1,6 millions d'euros
- Des charges d'exploitations légèrement supérieures au CA
- Presque 2,5 millions d'euros injectés dans l'économie locale

En incluant les associations organisatrices de séjours/voyages, le chiffre d'affaires du TSS en Massif Central représente environ 74,4 millions d'euros dont 36.5 millions directement injectés dans l'économie locale, soit 50% du chiffre d'affaires.

74,4M€
De CA du TSS
en Massif Central

50%
Du CA réinjecté
dans l'économie
locale



Ouvrage édité par

Les UNAT Massif Central

Directeur de publication

Sophie Delhaye

Présidente de l'UNAT Auvergne

Georges Glandières

Président de l'UNAT Midi-Pyrénées

Réalisation

Alison El Yamani

Chargée de mission UNAT Massif Central

Margot Robert

Stagiaire UNAT Massif Central

Damien Duval

Chargé de mission UNAT

Laurent Orlay

Chargé de mission l'UNAT Midi-Pyrénées

Conception de la brochure

Vanina Ferreira

Chargée de communication

Crédits photos

© Pixabay

© C.Camus

© Addt63/planetepuydedome.com

Impression

Porçu Imprimerie

Tous droits de traduction, reproduction et adaptation réservés.

Avec le soutien de :



Notre statut

L'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air est une association reconnue d'utilité publique, créée en 1920 et qui inscrit son action dans le cadre d'un projet d'intérêt général à but non lucratif.

Notre activité

Nous représentons le secteur du tourisme social et solidaire auprès des pouvoirs publics et partenaires sociaux, pour contribuer activement au développement d'une politique sociale des vacances et du tourisme.

Nos actions

Nous soutenons nos adhérents par des actions de valorisation du secteur. Nous créons des partenariats avec les acteurs sociaux pour développer tourisme et action sociale. Nous accompagnons nos adhérents par la mise en place d'outils dédiés. Nous gérons un fonds mutuel de solidarité qui assure la garantie financière de l'immatriculation de nos membres. Nous développons nos actions au niveau européen, aux côtés de l'OITS.

Nos adhérents

Nous rassemblons 56 adhérents nationaux et 524 adhérents régionaux. Les membres de l'UNAT proposent un large panel d'offres et de services touristiques, et notamment des villages vacances, des maisons familiales de vacances, des auberges de jeunesse, des CIS, des centres de vacances, des organisation de voyages, des centres sportifs, des refuges, des gîtes, des hébergements de plein air et des aides au départ en vacances.

Y adhérer ?

UNAT accueille des organismes de toute taille et au cœur de métiers variés, dès qu'ils se reconnaissent comme associations, organismes à but non lucratif ou acteurs de l'économie sociale et solidaire du tourisme français. Rejoindre l'UNAT, c'est participer à des rencontres, des réflexions et des échanges qui contribuent à une mutualisation d'expériences et de savoir-faire.

Pour pouvoir adhérer au niveau national, un organisme doit avoir plus de cinq ans d'existence légale, une activité touristique permanente à caractère national et un volume d'activité supérieur à un million d'euros, sauf exception. Pour pouvoir adhérer au niveau régional, un organisme doit avoir plus de deux ans d'existence légale et une activité permanente à caractère régional.





12 place de Regensburg
63038 Clermont-Ferrand cedex 1
Tél: 04 73 29 40 70
auvergne@unat.asso.fr



4 rue du Pont des Tanneries
21000 Dijon
Tél: 03 80 71 16 52
secretariat-bourgogne@unat.asso.fr



Rue Verdi
66750 Saint Cyprien
languedoc-roussillon@unat.asso.fr



30 cours Gay Lussac - CS 50095
87003 Limoges cedex 1
Tél: 05 55 11 06 03
limousin@unat.asso.fr



6 rue de plaisance
31000 Toulouse
Tél: 05 34 25 00 64
midi-pyrenees@unat.asso.fr



11 rue Auguste Lacroix
69003 Lyon
Tél: 04 78 24 20 47
rhone-alpes@unat.asso.fr